



LE SYSTÈME DE PRIMES DE TRACTION EN DELIQUESCENCE

La CGT n'a cessé depuis des années de dénoncer un système de primes de Traction injuste, laissant apparaître de gros écarts de rémunération entre les ADC.

Les couches successives de primes en tous genres venues se greffer, année après année, n'ont jamais rétabli l'équité entre ADC.

La séparation du Fret des autres activités dans un 1er temps et désormais l'organisation en axes, lignes ou produits ne font qu'accentuer les carences du système.

Pour la CGT, il est grand temps que la direction accepte de revoir notre système de primes de Traction. Nous ne pouvons plus accepter de voir les primes de Traction fluctuer au bon vouloir de la direction.

Nous ne pouvons plus accepter les écarts importants qu'un tel système génère sur les pensions des ADC.

Bon nombre d'ADC ont pu s'apercevoir ces derniers temps que leurs primes de Traction étaient en baisse, parfois de manière très importante par rapport à celles de l'an passé. Ces baisses dépassent parfois les -10%.

Au total, entre février 2018 et février 2019, ce sont 76 roulements TB du réseau Atlantique, 79 roulements TB du réseau Nord-Est et 60 roulements TB du réseau Sud-Est qui ont vu leurs Primes Moyennes Journalières Réalisées baisser.

Dans le même temps, certains de ces mêmes roulements ont vu leurs rendements augmenter, laissant les ADC de ces roulements dépités de travailler plus pour gagner moins.

Ces baisses de primes sont principalement dues aux choix de l'entreprise et à la dédicace à outrance de nos roulements.

Elles viennent s'ajouter à 4 années de gel des salaires, au refus de la direction d'octroyer aux ADC un véritable 13^{ème} mois, ...

Dans le même temps, la Direction empile les tâches et les responsabilités sur les ADC (EAS, suppression des autorisations de départ, ...)

La mise en place des axes, directions de lignes, produits, conjuguée à la filialisation à venir du Fret, va venir un peu plus déstabiliser le système actuel. C'est une nouvelle fois les ADC qui paieront la facture.

Pour la CGT, il est temps de moderniser et simplifier notre système de primes. Chaque ADC doit pouvoir comprendre et calculer son montant de primes de Traction qu'il percevra chaque mois.

Le système de primes de Traction doit également mieux garantir la rémunération des ADC en cas de maladie ou de descente de machine.

La CGT a des propositions allant dans ce sens et garantissant qu'aucun ADC n'y perde sur sa prime de Traction par rapport au système actuel.

La CGT portera l'exigence d'une refonte de notre système de primes lors de la Table Ronde Salaires du 2 juillet 2019.

